

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 17/06/2026

La DRAC Bretagne remet les plaques « Architecture contemporaine remarquable » à huit édifices emblématiques du patrimoine architectural breillien

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bretagne organise, le mercredi 17 juin 2026, avec l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne (ENSAB) à Rennes, une cérémonie de remise des plaques « Architecture contemporaine remarquable » (ACR) aux propriétaires de plusieurs édifices distingués au titre de ce label national.

Créé par la loi relative à la Liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine de 2016, le label « Architecture contemporaine remarquable » vise à identifier et valoriser les réalisations architecturales de moins de cent ans présentant un intérêt architectural, technique, historique ou paysager particulier.

Cette cérémonie met à l'honneur huit réalisations représentatives de la diversité et de la richesse de l'architecture des XXe et XXIe siècles en Ille-et-Vilaine : équipements publics, architecture religieuse, habitat collectif, maison individuelle et ouvrage d'art.

Une première remise à l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne

La cérémonie débutera à 12h30 à l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne, elle-même récemment labellisée « Architecture contemporaine remarquable ».

Conçue par l'architecte Patrick Berger l'école est construite entre 1986 et 1990. Le label reconnaît la qualité de son programme architectural, la lisibilité de son organisation spatiale, l'attention portée aux usages ainsi que le travail réalisé à partir de matériaux bruts dans une démarche faisant écho à la vocation pédagogique du lieu.

Cette première remise se déroulera en présence de Patrick Berger, des équipes de l'école, ainsi que des représentants des institutions partenaires.

Sept autres édifices distingués

À partir de 14 heures, les propriétaires ou leurs représentants recevront officiellement les plaques destinées à être apposées sur les bâtiments distingués.

Église Saint-Charles sur plan alvéolaire – Redon

Labellisée le 10 septembre 2025, cette église conçue par Yves Perrin en collaboration avec le sculpteur Francis Pellerin constitue un remarquable témoignage des programmes d'églises alvéolaires réalisés dans le diocèse de Rennes dans les années 1970.

Immeuble d'habitation « Les Horizons » – Rennes

Labellisé dès 2003, cet ensemble conçu par Georges Maillols est devenu l'un des symboles architecturaux de Rennes. Avec ses deux tours jumelles culminant à près de 100 mètres, il figure parmi les premières opérations françaises d'immeubles de grande hauteur et marque durablement le paysage urbain rennais.

Immeuble d'habitation Tomine – Rennes

Réalisé en 1936 par Yves Lemoine, cet immeuble témoigne de l'émergence de la modernité architecturale rennaise de l'entre-deux-guerres et de l'œuvre d'un architecte majeur de la région.

Maison Crespel – Rennes

Construite entre 1950 et 1954 par Louis Chouinard, cette maison illustre les recherches architecturales menées dans le contexte de la reconstruction et de la modernisation de l'après-guerre.

Maison Odorico – Rennes

Œuvre d'Yves Lemoine réalisée entre 1940 et 1952 pour la famille Odorico, cette maison constitue un exemple remarquable de l'architecture domestique rennaise du milieu du XXe siècle.

Maison provinciale des Filles de Jésus – Rennes

Labellisé le 22 juillet 2024, ce couvent conçu par Hervé Perrin et réalisé entre 1992 et 1993 se distingue par sa qualité architecturale et constitue un témoignage rare de l'architecture religieuse contemporaine des années 1990.

Pont-belvédère sous-tendu du site des Onze Écluses – Tinténiac

Labellisé le 16 octobre 2025, cet ouvrage conçu par Marion Faunières et Pierre Lafon illustre l'excellence du génie civil contemporain. Son insertion paysagère particulièrement réussie dans le site patrimonial des Onze Écluses, la qualité de sa conception technique et la coexistence harmonieuse des usages routiers et piétons ont motivé sa distinction.

Sensibiliser à l'architecture du quotidien

À travers cette remise officielle des plaques, la DRAC Bretagne souhaite mieux faire connaître auprès du grand public un patrimoine architectural encore récent mais déjà porteur d'une forte valeur culturelle, historique et technique.

Le label « Architecture contemporaine remarquable » contribue ainsi à sensibiliser les citoyens à la qualité architecturale de leur environnement quotidien et à encourager la préservation de réalisations qui témoignent de l'évolution des modes de vie, des techniques constructives et des ambitions architecturales des XXe et XXIe siècles.

Informations pratiques

Mercredi 17 juin 2026

École nationale supérieure d'architecture de Bretagne

44 boulevard de Chézy
35000 Rennes

12h30

Remise de la plaque « Architecture contemporaine remarquable » à l'École nationale supérieure d'architecture de Bretagne.

14h00

Remise des plaques aux propriétaires et représentants des édifices distingués.

Contacts presse :

DRAC Bretagne
communication-drac.bretagne@culture.gouv.fr

ENSAB
communication@rennes.archi.fr